

BI PHASE SOLAIRE SPF 30

La technologie biphasée huile/eau de notre solaire Biphase SPF 30 permet d'allier la protection à la légèreté. Bien agiter avant de répartir le produit sur le visage et le corps pour une protection optimale.

% Origine naturelle *
85%



PHASE	INGREDIENT	INCI	%	FONCTION	% Naturalité
A	EAU DEMINERALISEE	Water (Aqua)	36,10		36,10
	GLYCERINE BIO AMI	Glycerin	2,00	Humectant	2,00
	SODIUM BENZOATE	Sodium Benzoate	0,50	Conservateur	0,00
	SODIUM CHLORIDE	Sodium Chloride	1,20	Stabilisant	1,20
B	SOLUTION D'ACIDE CITRIQUE A 5%	Water (and) Citric Acid	QS	Ajusteur de pH	QS
C	CITROFOL® BI ECO	Tributyl Citrate	9,00	Emollient	9,00
	CITROFOL® AI EXTRA	Triethyl Citrate	12,00	Emollient	12,00
	CETIOL® C 5C	Coco-Caprylate/Caprata (and) Tocopherol	12,00	Emollient	12,00
	CETIOL® CC	Dicaprylyl Carbonate (and) Tocopherol	13,20	Emollient	12,41
	TINOSORB® S	Bis-Ethylhexyloxyphenol methoxyphenyl Triazine	4,80	Filtre solaire large spectre (UVB/UVA)	0,00
	UVINUL® A PLUS GRANULAR	Diethylamino Hydroxybenzoyl Hexyl Benzoate	6,00	Filtre solaire UVA	0,00
	UVINUL® T 150	Ethylhexyl Triazone	3,00	Filtre solaire UVB	0,00
D	PARFUM COSMOS MONOI TIARE (Robertet)	Parfum	0,20	Parfum	0,20

CARACTERISTIQUES

Aspect : Bi phase

pH : 4,8 - 5,3

Viscosité : N.A.

PROCESS

Homogénéiser la phase A puis ajuster le pH entre 4,8 et 5,3 avec la phase B. Faire chauffer la phase C à 80°C sous agitation puis homogénéiser 15 minutes. Débuter le refroidissement de la phase C, puis, une fois à température ambiante introduire la phase D. Enfin, mélanger les phases A+B et C+D afin de former le bi-phase.

Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donnée, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur.

Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

BI PHASE SOLAIRE SPF 30

SPF (Sun Protection Factor)

SPF: 30.5

Rating*: 30

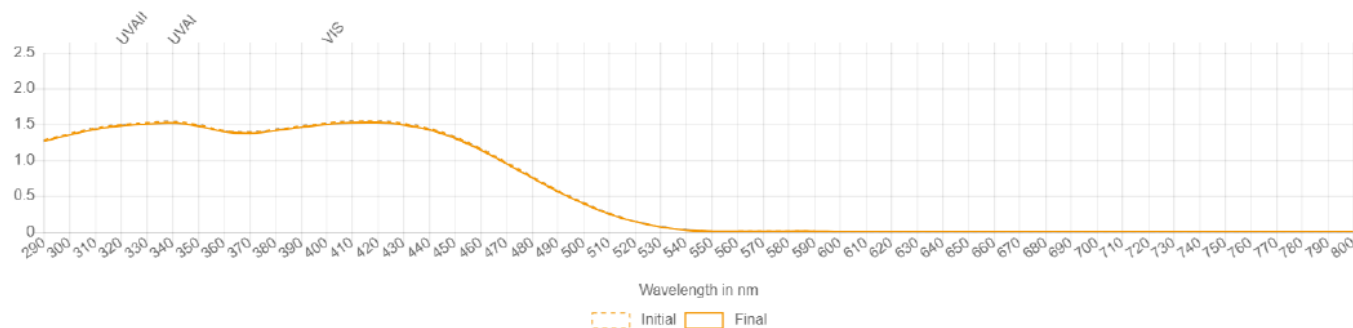
Filter efficiency: 2.2 (SPF/% UV Filter)

- Simulation of the sun protection factor in vivo (SPF, ISO 24444) is performed. A description of the calculations is given in: „In Silico Determination of Topical Sun Protection“, Bernd Herzog & Uli Osterwalder, Pure & Appl Chem 87 (2015) 937 - 951
 - According to ISO 24444 a sunscreen application amount of 2mg/cm² is required
 - The UV Filter efficiency is the ratio of SPF and total UV Filter concentration (in %). The higher this value, the less Filter is required to achieve a certain SPF. This means a higher degree of freedom in the choice of other ingredients in a sunscreen formulation.
- * according to European Commission recommendation on the efficacy of sunscreens

UVA-METRICS

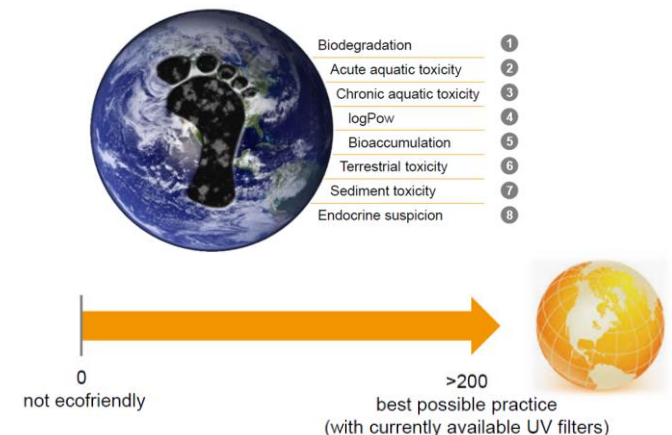
REGION/COUNTRY	IN VITRO	IN VIVO	RATING
EU AUS MERCOSUR	UVA-PF (ISO 24443): 19.2 UVA-PF/SPF: 0.63 Critical wavelength: 373.0 nm	UVA-PF (PPD, ISO 24442): 18.3 UVA-PF/SPF: 0.60	UVA
GB	UVA protection according to Boots Star Rating UVA/UVB-ratio without/with irradiation: 0.82/0.82		UVA ☆☆☆
ASIA		UVA-PF (ISO 24442): 18.3	PA++++
USA	FDA Final Rule Critical wavelength: 374.0 nm		decreases the risk of skin cancer and early skin aging caused by the sun

UV PROTECTION / EXTINCTION



Remarque : Les formules sont fournies à titre purement indicatif et sont exclusivement destinées à illustrer les ingrédients que nous commercialisons dans un environnement formulé. Elles correspondent à notre connaissance à un moment donné, dépendant notamment des données communiquées par nos fournisseurs. Nous ne donnons aucune garantie sur l'utilisation des ingrédients mentionnés ou sur l'évaluation de ceux-ci. De plus, il appartient aux utilisateurs d'apprécier les éventuels risques en terme de propriétés intellectuelle ou de respect de la réglementation en vigueur. Le pourcentage d'origine naturelle est calculé selon la norme ISO 16128-2. Notre calcul est basé sur les carbones renouvelables et ne prend pas en compte les adjuvants ni le process d'obtention de la matière première.

ECOSUN PASS



195

Date de mise à jour des données :

23/05/2022